Rapport d'activité 2020

Internat Social Mauchamp

Dispositif protection de l'enfance

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....4

PRESENTATION DU SERVICE.....5

Agrément.....5
Principaux axes du projet.....6

LA POPULATION ACCUEILLIE.....7

Origine géographique des personnes accompagnées.....7
Evolution de la population.....8
Type de mesure.....9
Répartition par âge.....9
Scolarité.....10

BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE.....11

La file active.....11
Le nombre de jours d'ouverture.....11
L'accompagnement par les professionnels.....12
L'organisation du service.....12

LES PARTENAIRES.....15

Les familles 15
Le quotient familial des familles accueillies..... 16
Les partenaires..... 16
La démarche qualité..... 18

RESSOURCES HUMAINES.....18

Arrivées / départs 18
Ajustement de poste..... 18
Plan de formation et d'évaluation..... 18

SYNTHESE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021.....19

INTRODUCTION

Une année peu ordinaire

L'internat Social Mauchamp a traversé une année peu ordinaire et il semble inévitable d'introduire ce rapport d'activité sans l'associer à la crise sanitaire que nous traversons. En effet, le présent rapport témoigne de l'impact de la pandémie sur notre activité habituelle mais également des conséquences auprès des familles et des enfants accompagnés.

Cette année a été marquée par le confinement, les restrictions sanitaires, les multiples recommandations, auxquelles il a fallu s'adapter pour réajuster continuellement l'organisation. Chaque professionnel a dû puiser dans ses ressources internes, personnelles pour faire face à cette période inédite, mais c'est bien le mouvement collectif qui a permis la poursuite de l'activité effective.

C'est cette volonté et cette dynamique qui a porté l'envie de créer, innover, repenser notre pratique pour répondre aux besoins des enfants et leurs familles. Le confinement nous a amené, en tant qu'équipe de direction, à créer de nouveaux outils en accompagnant l'équipe vers de nouvelles modalités de travail à distance, tout en gardant certains repères institutionnels nécessaires au maintien de l'équilibre et de la cohésion d'équipe.

Les professionnels ont su se réinventer en adaptant leur accompagnement aux attentes des familles. Nous avons en effet pu constater - notamment en mars et avril pendant la poursuite de l'activité en distanciel - que les besoins pouvaient être très variables d'une famille à l'autre. Certaines étaient très en demande et en attente de liens, d'autres profitant de cette période pour prendre du temps avec leur enfant, ne souhaitant pas de liens aussi réguliers qu'habituellement. Il a, là aussi, fallu composer avec les réalités de chacun et trouver le juste équilibre dans notre présence auprès d'eux.

Cette année 2020 s'est donc déroulée en nous adaptant aux conditions très particulières avec la ligne de conduite suivante : poursuivre l'activité de la manière la plus ordinaire possible dans le respect des consignes gouvernementales, associatives et le respect des consignes sanitaires. Toutefois, malgré et avec les réalités, l'équipe a pleinement réalisé les missions du service, fédérées par les valeurs qui fondent notre action.

PRESENTATION DU SERVICE

AGREMENT

L'Internat Social Mauchamp (ISM) est habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Rhône depuis le 27 juillet 2017 par l'arrêté n°ARCG-ASE-2017-0031.
L'ISM entre dans le champ préventif de la protection de l'enfance en complément d'une mesure en milieu ouvert (AEA ou AEMO). L'internat social peut aussi être perçu comme une alternative au placement en évitant la dégradation des situations familiales.

L'ISM est habilité et financé par le conseil départemental et la métropole de Lyon.
A ce jour, Le département du Rhône finance 10 places et la Métropole de Lyon finance 25 places d'hébergement à l'internat.

L'ISM est un établissement social au sens du 12ème alinéa des articles L 222-5 relatif aux jeunes pris en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance, L.312-1 relatif aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, L 313-7 relatif aux établissements et services à caractère expérimental, L 313-1 et suivant, R 313-1et suivants relatifs à l'autorisation des établissements et services sociaux du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

En tant que tel, il est soumis aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale.
Sa création s'inscrit dans les orientations de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, notamment celles de soutien à la parentalité et de diversification des modes de prise en charge et d'accompagnement. Cette loi renforce la prévention en matière de protection de l'enfance, affirme la nécessaire coordination des différents acteurs de la prise en charge et permet une modulation des temps d'accueil.

La loi du 14 mars 2016 entend que les efforts de diversification des prises en charge visés par la précédente loi soient poursuivis et pérennise des structures jusqu'à présent expérimentales. Elle vise à mieux prendre en compte les besoins de l'enfant, en favorisant plus de protection et de stabilité dans le parcours (développement de la prévention, amélioration du repérage et du suivi des situations de danger…).

En outre, l'internat social est régi par la convention collective de 1966.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET

L'internat propose un cadre de vie et de travail stable à des enfants qui connaissent des difficultés familiales et/ou environnementales compromettant leurs chances de réussite.
Les objectifs institutionnels renvoient autant aux difficultés sociales et/ou familiales qu'aux questions liées à la scolarité.
Ils supposent donc des pratiques, un fonctionnement et un encadrement éducatif visant, dans le même mouvement, à l'amélioration de la scolarité et à une prise en charge de difficultés plus globales (relationnelles, familiales, …) incluant un soutien à la parentalité.
C'est ce double ancrage, dans l'action éducative et la scolarité, qui structure le projet de l'ISM et ses pratiques.

L'inscription dans le dispositif de protection de l'enfance est par ailleurs explicitement orientée vers la prévention. L'internat vient renforcer ou soutenir la mesure d'action éducative par ailleurs mise en œuvre par les services départementaux ou ceux du secteur associatif habilité.

L'ISM permet de repenser la mission de prévention de protection de l'enfance à travers un meilleur suivi social et scolaire des jeunes et de leurs familles.
Les missions sous-jacentes seront la socialisation à travers le collectif, l'ouverture culturelle, l'éducation à la citoyenneté.

- **Leur exercice va requérir un fonctionnement partenarial ouvert avec, notamment :**

  - Une transparence des actions éducatives par le partage permanent des informations avec les jeunes, les familles et les services compétents.

  - Une mise en place d'outils et d'actions visant l'épanouissement, la protection et la sécurité des jeunes accueillis.

- **Ce travail méthodologique doit permettre** :

  - Au jeune de bénéficier d'un accueil de qualité, de trouver sa place, de se voir offrir une prestation d'hébergement adaptée à ses besoins.

  - D'inclure sa famille autant que possible dans son parcours et dans les prises de décisions. Le soutien à la parentalité est un des axes du travail conduit au quotidien.

  - D'être créatif et en recherche constante d'amélioration dans l'accompagnement individuel.

  - De travailler sur une base de valorisation des compétences des jeunes.

  - D'évaluer les prestations en tenant compte de l'expression des jeunes, mais aussi des salariés et de l'ensemble des intervenants dans son parcours.

  - De faciliter la remise en question professionnelle des salariés et leur évolution.

LA POPULATION ACCUEILLIE

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

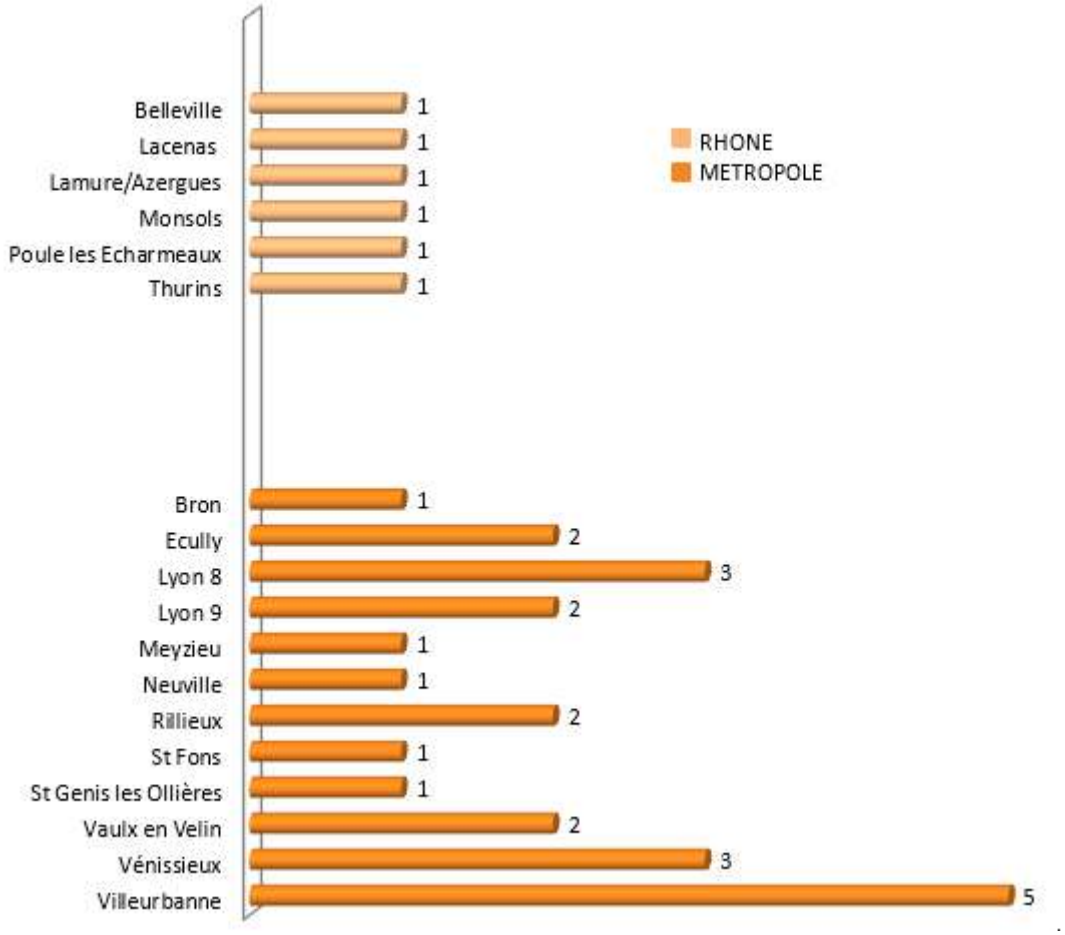

Les enfants proviennent majoritairement des mêmes MDR ou MDM, nous notons cependant une diversification qui commence à s'opérer.
Cette dernière est encourageante, le développement du partenariat avec d'autres secteurs moins représentés reste essentiel. Pour ce faire, nous devons être en mesure de faire connaître le projet de notre structure, notamment par le biais de rencontres et d'échanges avec nos partenaires et d'améliorer notre communication.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Sur la rentrée scolaire 2020/2021, nous avons accueillis des jeunes selon des modalités similaires à celles des années précédentes. Notons quand même une diminution des demandes.

Seuls quelques situations étaient sur liste d'attente et lorsque, suite à des désistements, nous avons repris contact, aucune n'a pu faire l'objet d'une admission. Ainsi nous avons commencé l'année en dessous de notre capacité d'accueil avec 34 enfants.

Seules 6 filles ont été accueillies en 2020/2021 soit 50% de moins, faute de demandes.

Nous pensons que le contexte sanitaire COVID et le 1er confinement ont largement contribué à cette baisse de demandes d'inscription. Notons également, un réel impact sur l'investissement et la motivation des enfants à s'inscrire dans leur rôle d'élève et donc de se conformer au règlement des collèges et de la vie en collectivité. De plus en plus de jeunes sont en décrochage scolaire, ce qui se traduit par de mauvais résultats et par un grand nombre de sanctions relevant de la vie scolaire (retenues, commissions éducatives, conseils de discipline, exclusions temporaires, exclusions définitives…).

Nous sommes fortement sollicités, par les partenaires de l'éducation nationale, pour mettre en place des aménagements du temps scolaire répondant ainsi aux problématiques repérées, dans le cadre de protocoles bien définis. Or, à ce jour, il est difficile de répondre à tous les besoins au regard de notre organisation et des faibles moyens dont nous disposons.

Il y a depuis septembre 2020, 6 jeunes soit près de 20% du public accueilli, qui bénéficie d'une notification MDPH pour une orientation en ULIS, en ITEP, en SESSAD ou pour accompagnement par une AESH et d'1 jeune en classe SEGPA. Par ailleurs, 2 jeunes ont bénéficié d'un bilan neuropsychiatrique qui a révélé des troubles attentionnels favorisant une réorientation en établissement spécialisé de type ITEP/SESSAD.

TYPE DE MESURE

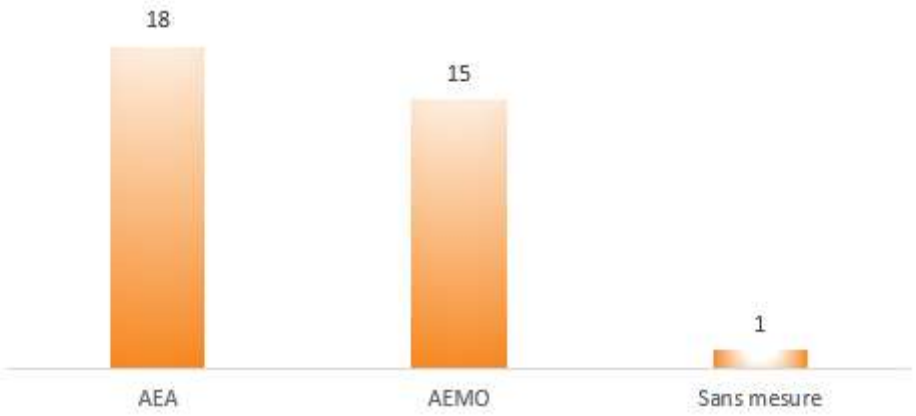

La majorité des jeunes accueillis bénéficient de mesures éducatives d'AEA ou d'AEMO, mais comme évoqué lors du bilan de l'exercice précédent, ce critère n'est plus un prérequis indispensable en vue d'un accueil sur la structure pour les situations relevant de la métropole.
En effet, l'assouplissement de cette condition d'admissibilité permet de diversifier le champ d'action de la structure et accroître le nombre de potentiels bénéficiaires.

L'établissement peut ainsi répondre à un besoin ponctuel d'accompagnement éducatif, éviter la mise en place d'une mesure éducative lorsque celle-ci n'est pas strictement nécessaire ou encore poursuivre l'intervention lorsque cette mesure prend fin.

REPARTITION PAR AGE

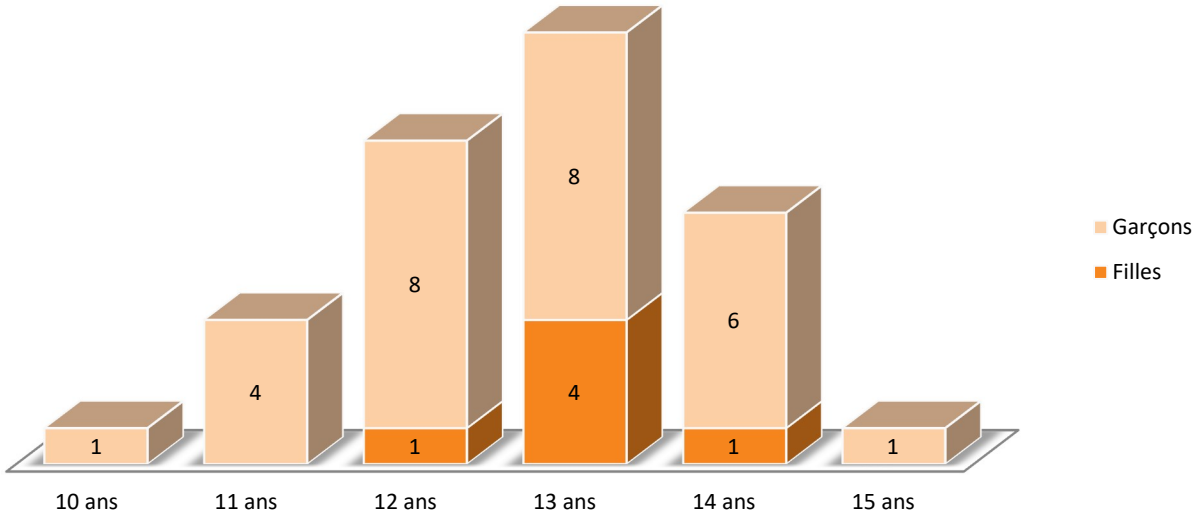

Nous notons un léger rajeunissement des jeunes accueillis sur l'internat.

Dans la mesure où l'internat a pour vocation de situer son action dans le champ de la prévention, nous souhaitons pouvoir proposer notre accompagnement aux plus jeunes collégiens. Intervenir de manière relativement précoce lors du développement de l'enfant peut permettre de favoriser certains apprentissages et acquisitions, mais également d'éviter une potentielle dégradation des situations.

En outre, le bénéfice secondaire serait d'accroitre la complémentarité des dispositifs du pôle protection de l'enfance des PEP 69, notamment avec l'Internat Social Expérimental Favre-Chazière.

SCOLARITE

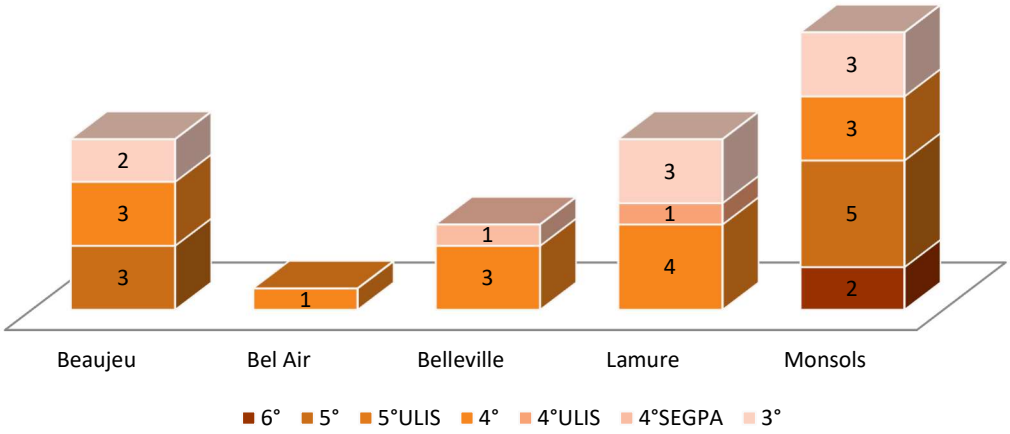

BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE

LA FILE ACTIVE

Sur l'année 2020, nous avons eu 8 départs (exclusion collège, exclusion internat, non adhésion, ordonnances de placement provisoire, etc…), et 2 admissions en cours d'année.
Nous sommes en étroite collaboration avec nos partenaires de l'éducation nationale, avec qui s'axe un travail commun et conjoint autour du projet pédagogique de l'enfant. Cet aspect est devenu, sur cette année 2020, un des critères principaux d'admission en cours d'année. Le contexte sanitaire présent depuis Mars de cette année, nous conduit à faire le constat d'une rupture sur le plan des apprentissages, du comportement, de l'investissement et donc du métier d'élève dans sa globalité. Il est d'autant plus difficile d'admettre en cours d'année des jeunes qui nous sont adressés dans l'unique but de répondre à des problématiques liées à de très mauvais résultats scolaires, à une déscolarisation, ou à des exclusions disciplinaires.

Même si les admissions en cours d'année restent délicates, elles permettent tout de même à certains jeunes et à leur famille de « désamorcer » des situations conflictuelles ou d'éviter des périodes de déscolarisation en diminuant de fait l'absentéisme.

LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

Répartition mensuelle du nombre de jours d'ouverture e l'internat sur l'année 2020

Mois	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Nb de jours	20	15	17	12	17	21
Mois	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Nb de jours	4	0	22	12	20	14

Nombre de jours d'ouverture pour l'année 2020 : **174**

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS

L'équipe éducative est constituée de 6,5 professionnels avec un roulement et une présence assurée sur site de 06h30 à 22h30 du lundi au vendredi. Cette année encore, très peu de temps d'accompagnement en individuel ont pu être organisé. Or, la nécessité de privilégier ces temps pour une intervention éducative ou pédagogique est indispensable. Trop de jeunes ont besoin d'une réponse singulière qui s'inscrit dans une logique individuelle au plus près de leur projet.

Un éducateur passe par semaine et en moyenne 06h00 de son temps de travail dans les transports prévus et organisés. Vient s'ajouter du temps supplémentaire lorsqu'il faut aller chercher des jeunes malades, exclus du collège, assurer des accompagnements liés aux soins, ou se rendre à des rendez-vous avec les parents ou les partenaires sociaux.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Afin d'accueillir les enfants du lundi matin au vendredi soir sur l'ISM, un système de navettes assez complexe a été mis en place pour : assurer des ramassages sur Villeurbanne, Villefranche sur Saône et Belleville sur Saône et, acheminer les enfants dans leurs établissements scolaires respectifs (Monsols, Beaujeu, Lamure sur Azergues, Belleville). Ces navettes ont mobilisé quatre professionnels à chaque fois (une conductrice et trois éducateurs). Pour la location du grand bus nous avons de nouveau fait confiance au prestataire Maisonneuve. Sur le reste de la semaine, les jeunes ont pris une navette du Sytral (cars du Rhône également gérés par la société Maisonneuve) ou une navette interne (collège de Belleville).

En journée, un éducateur reste de permanence et gère les urgences (malades), les jeunes exclus, les appels familles, travailleurs sociaux, collèges, certains TIG. Le matin, deux éducateurs sont présents, un sur chaque étage, le soir deux éducateurs par étage sont présents. Deux surveillants de nuit prennent le relai. Les astreintes cadres ont été réparties entre le directeur du dispositif, l'adjoint de direction de l'ISM et l'adjoint de direction du SAMNA.

Chaque jeune accueilli sur la structure a eu un référent éducatif, garant du Projet Personnalisé (PP). Nous avons de nouveau fonctionné dans une « co-construction » du PPA, l'enfant ayant lui-même renseigné la grille d'évaluation des besoins qui a été confrontée avec celle remplie par l'équipe éducative. Cette méthode a permis de responsabiliser le mineur, de confronter les points de vue et d'échanger. Les 34 jeunes accueillis ont eu un PPA formalisé sous la forme d'un tableau final précisant les différentes actions à mener.

Le partenariat avec les travailleurs sociaux en charge des mesures éducatives (AEA et AEMO) a été maintenu avec les mêmes exigences (une rencontre par trimestre). Nous avons, pour plus de facilités, augmenté les RV de proximité en nous déplaçant souvent dans les locaux des MDR ou MDM, de la

sauvegarde ou de l'UDAF ou encore sur notre internat de Lyon pour certaines situations de jeunes en provenance de la métropole.
Il en est de même pour les rencontres famille.
Sur l'ISM, les règles de vie collective ont été formalisées dans un livret d'accueil destiné aux jeunes, intégrant le règlement de fonctionnement. Outre le projet d'établissement existant, les salariés de l'ISM ont pu s'appuyer pour leur pratique sur les protocoles de fonctionnement résumés dans un livret. Ce « guide » a permis de donner du sens aux actions et une certaine cohérence dans les réponses données aux enfants.

Sur 2020, nous avons été confrontés à davantage de difficultés concernant le soutien à la scolarité. Les jeunes arrivent en effet sur l'ISM avec de plus en plus de carences et n'ont souvent aucune autonomie. Cette réalité rend difficile l'efficience d'un accompagnement pour les devoirs car limité par le temps (1h chaque soir) et par les moyens humains (1 éducateur en moyenne pour 7 jeunes et seulement deux bénévoles mais très précieuses). Dans ces conditions l'aide n'est que très peu individualisée. Sur 2019, nous avons pourtant repensé les salles d'accompagnement scolaire (réagencement, refonte des différents groupes) pour plus de proximité et d'efficacité.

Sur les temps de soirées, l'équipe éducative a proposé ponctuellement des activités en petits groupes (jeux de société, billard, tennis de table, air hockey, babyfoot, etc…) quand les unités de vie étaient « posées » et quand l'effectif le permettait (renfort des stagiaires ES, ME ou AES). Un des objectifs dans l'organisation de ces temps du quotidien est resté de créer du lien entre les jeunes, de limiter l'exposition aux écrans (nous notons à ce propos une augmentation exponentielle des addictions aux écrans et des frustrations que peuvent engendrer des sanctions autour des téléphones portables), une soirée TV par semaine a été proposée aux jeunes. Cette position éducative a encore cherché à faire découvrir aux jeunes d'autres modes d'entrée, d'autres supports pour communiquer, échanger et partager.

Sur les mercredis après-midi, le panel d'activités est resté large : randonnée, Ju kitai (mélange de jiujitsu, pancrace, boxe, aïkido), basket, football pour les sports ; médiathèque, atelier bien être (manucure, pédicure, gommage, etc…), ateliers manuels (graff, peinture, dessin), cuisine, photo/vidéo pour les autres activités. Des sorties extérieures ont été organisées avant chaque vacances scolaires (patinoires, centre nautique, bowling, etc…).
Sur la dernière semaine de l'année scolaire, les collèges n'accueillant pas les enfants tous les jours, nous avons programmé des sorties (Exalto, le Pal, sortie pêche).
Des activités plus culturelles ont aussi été proposées ponctuellement au cours de l'année (musée confluence, prison Saint Louis).
L'ISM a également tenu un stand au forum des solidarités du conseil départemental au collège Emile de Zola de Belleville, pour présenter la fonction d'éducateur spécialisé.

2020 confirme la tendance de 2019 concernant la stabilisation de l'effectif des jeunes accueillis. Nous avons procédé à un certain nombre de réadmissions qui ont permis aux équipes éducatives de mener à bien leur action dans la continuité. Nous avons également affiné le profil des personnes admises sur la structure et globalement accueilli davantage d'enfants avec des projets en concordance avec les

missions de l'internat. Ainsi, nous avons constaté une baisse significative d'incidents liés à des troubles du comportement ou à des problèmes d'incivilité et de violence.

Au regard du nombre de départs en cours d'année, il semble primordial de faire prendre conscience à certains parents de la nécessité de porter le projet de leur enfant pour une année complète. Sauf cas de force majeur, l'engagement contractualisé au moment de l'accueil devra être respecté.
En 2020, 2 jeunes ont été exclus en par l'internat, mais s'est fait en concertation avec les différents acteurs de la prise en charge (famille, travailleur social, internat). Quoi qu'il en soit, la nature de ces départs en cours d'année impacte invariablement la vie des groupes et est vecteur d'agitation et instabilité.

LES PARTENAIRES

LES FAMILLES

Le rythme de trois rencontres annuelles obligatoires a été maintenu, mais elles sont désormais précédées d'un temps d'élaboration du projet personnalisé qui a lieu en amont de l'accueil proprement dit. A chaque fin de trimestre, le référent fait le point sur l'évolution du jeune avec sa famille et le travailleur social en charge de la mesure.

Cependant, ces espaces consacrés à l'élaboration et l'actualisation du PPA, peuvent être perçus comme ayant un caractère administratif et formel, c'est pourquoi nous envisageons la mise en place de modalités de rencontres alternatives. Nous projetons par exemple de faire participer certains parents aux activités du mercredi, notamment aux ateliers cuisine. Nous évaluons également la possibilité de mettre en place des temps conviviaux, type « café-rencontre », qui permettraient des échanges entre professionnels et familles, mais aussi entre parents.

Les objectifs sont multiples et visent à mettre à profit et valoriser les compétences des parents, favoriser leur implication dans la vie institutionnelle ou encore fluidifier les échanges et créer du lien…Ces dispositifs doivent permettre une flexibilité et une adaptation aux besoins des familles.

En outre, il s'agit de favoriser la participation des travailleurs sociaux à ces temps d'échange et faciliter la mise en place d'une action conjointe.

Les parents font globalement l'objet des contacts téléphoniques réguliers (1 fois / semaine a minima), ainsi que des rencontres informelles, même si leur participation et leur implication reste fluctuante suivant les situations.

Même si la prise en charge des enfants au quotidien est au cœur du projet, le soutien à la parentalité apparait comme un des axes forts de l'accompagnement. Ce type d'intervention favorise une prise en considération du contexte environnemental et familial.

Cette année 2020 a conduit les professionnels de l'internat à être extrêmement vigilants sur le lien et les contacts à avoir avec les familles. En effet le 1er confinement du mois de mars, nous a contraint de fermer l'internat, amenant à ce que tous les jeunes restent à leur domicile. Une permanence téléphonique entre chaque éducateur et chaque famille a permis de maintenir un lien évitant ainsi une rupture et un décrochage total. Très peu de jeunes sont revenus à l'internat après le 1er déconfinement, cumulant avec les grandes vacances scolaires une période d'absence de 6 mois.

- **Mouvement des jeunes en 2020** :

Admissions Septembre 2019	34
Départs :	
Décision de la famille	
Réorientation	3
Exclusion collège	
Exclusion internat	3
Arrivées	
TOTAL Juillet 2020	**28**

En septembre 2020, l'effectif est de 34 enfants accueillis à l'internat.

LE QUOTIENT FAMILIAL DES FAMILLES ACCUEILLIES

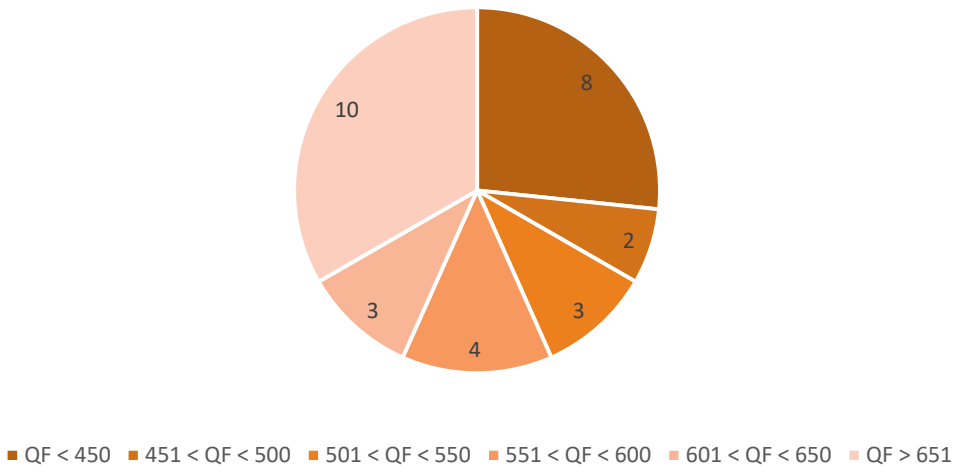

LES PARTENAIRES

La collaboration avec les travailleurs sociaux (AEA, AEMO, MDM et MDR) est primordiale pour l'efficience des prises en charge. Les équipes s'efforcent donc d'entretenir des contacts réguliers et les retours de nos partenaires sont globalement satisfaisants.

L'équipe de direction a poursuivi sa dynamique partenariale afin de faire connaitre le projet de la structure et recueillir les questions et les attentes. Des rencontres ont eu lieu au mois de septembre avec l'ensemble des chefs d'établissements scolaires afin de préciser le rôle de chacun et formaliser les modalités d'accompagnement.

La volonté d'inscription dans le paysage local de la structure passe notamment par le développement de réseaux et de partenariats. Nous avons renforcé notre collaboration avec certains partenaires dans le but de répondre de manière optimale aux besoins des enfants accueillis.

Nous avons formalisé notre travail avec le DITEP d'Ouroux géré par l'association Accoléa. Ainsi, nous avions sur 2019 deux enfants suivis conjointement par l'ISM et le DITEP (un en classe externalisé et un en Sessad). Nous mobilisons aussi l'équipe ressource du DITEP pour réaliser des bilans attentionnels et ainsi avoir des diagnostics qui vont nous éclairer et nous donner des clés de compréhension pour l'accompagnement éducatif et scolaire de l'usager.

Le partenariat a aussi évolué avec le service enfance jeunesse de Belleville sur Saône sur deux axes de travail :

- Un partage d'activité sur deux mercredis après-midi (un sur l'ISM et un dans les locaux du PILT à Belleville), sur l'ISM a été organisé un après-midi « Olympiades », mêlant jeux d'adresse, jeux de réflexion et épreuves plus sportives.

- Une aide à l'orientation pour les 3èmes sous la forme d'entretiens individuels organisés sur 3 jeudis après-midi.

Les rencontres avec le CPEF ont également été maintenues avec une visite au centre et trois interventions sur notre site. Un temps de préparation et un bilan entre professionnels ont été nécessaires pour la bonne marche du projet.

Nous avons relancé l'équipe du CMP de Belleville pour recréer un partenariat tel que celui mis en œuvre jusqu'en 2018 avec : des interventions à l'ISM pour de l'analyse clinique, des places réservées pour des suivis réguliers, et la possibilité d'accompagnements de jeunes sur les permanences « adolescents » de Belleville les lundis et du Bois d'Oingt les mercredis. De tout cela, après avoir échangé avec la nouvelle cadre de santé, n'est restée que la possibilité de permanence ado du lundi. Pourtant, sur 2020, nous avions constaté une recrudescence des besoins en termes de suivi psychologique.

Le travail de collaboration avec les travailleurs sociaux en charge des mesures d'AEA et d'AEMO a été maintenu avec une fréquence correcte en termes de rencontres (cf tableau suivant).

Le partenariat avec les collèges s'est encore développé, avec une présentation du dispositif de l'internat social en début d'année scolaire dans deux établissements, une visite de l'ISM pour certaines équipes pédagogiques.
Un éducateur référent ISM par collège est nommé en début d'année. Nous avons notamment mis l'accent sur l'accompagnement pour l'orientation des 3èmes (orientations concertées, un seul s'est retrouvé sans solution et a été contraint à un redoublement par défaut). La réussite au DNB a été satisfaisante.

LA DEMARCHE QUALITE

L'équipe des services généraux comme l'équipe éducative a œuvré pour le bien-être des enfants en maintenant un niveau de prestation de qualité.

Les agents de services ont assuré un entretien régulier des chambres et des parties communes. Elles ont aussi fait, en association avec les éducateurs, un travail de sensibilisation sur le respect des lieux de vie (incitation au rangement, participation à certaines tâches, responsabilisation des enfants) et peuvent aussi encadrer des TIG pour des jeunes exclus temporairement du collège. La transition écologique est restée un enjeu majeur pour l'ISM. Concernant les produits d'entretien nous sommes passés à 100% sur des articles labellisés Ecocert et nous avons continué sur 2020 la poursuite du tri sélectif (partenariat avec un ESAT pour recyclage des papiers et des films plastiques pour une revalorisation, gestion par les enfants de la récupération des flacons shampoing, gel douche sur les unités de vie).

L'ouvrier d'entretien a poursuivi le travail de sécurisation des lieux, d'embellissement des extérieurs et de travaux à l'intérieur des locaux.
Il a eu en charge le suivi de l'ensemble des maintenances réglementaires.
Il a également encadré de nombreux jeunes dans le cadre de mesures de réparation.

RESSOURCES HUMAINES

ARRIVEES / DEPARTS

M. BOTTON Stéphane, nouvel adjoint de direction, a pris ses fonctions à l'Internat Social Mauchamp, le 28 septembre 2020 suite au départ de M. FILLEULE Olivier, parti après 5 années au service de l'ISM.

L'arrivée d'un nouveau cadre est l'occasion de porter un regard nouveau sur le fonctionnement en place et contribue à faire évoluer le projet afin de toujours mieux répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles.

AJUSTEMENT DE POSTE

Aucun ajustement n'a eu lieu cette année. Pour autant au cours de cette année la mutualisation des moyens matériels et humains a été mise en œuvre.

Ainsi les moyens généraux (agents de service, conductrice et ouvrier d'entretien), administratifs (secrétariat) et de direction (astreintes conjointes) ont été mutualisés.

PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION

Au regard du contexte sanitaire, les formations ont été reportées.

SYNTHESE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

Suite aux exercices précédents, marqués par d'importants mouvements institutionnels, l'année 2020 a été celle de la mutualisation et du changement de l'adjoint de direction.

L'effectif des professionnels est resté le même en 2020, ce qui a permis d'assurer une certaine stabilité pour les jeunes accueillis et une continuité au niveau des pratiques professionnelles.

Mais l'évènement majeur de l'année a été la crise sanitaire qui a frappé la planète. A l'échelle de l'établissement les conséquences ont été nombreuses, mais la principale concerne la refonte complète des modalités d'intervention auprès des jeunes. Les professionnels ont été dans l'obligation de repenser leur manière de concevoir l'accompagnement de ces jeunes. Ces derniers, confinés chez leurs parents, n'ont pas pu revenir à l'internat durant deux mois.

Dès lors, comment les accompagner lorsque le principal support de travail est le quotidien ? Comment poursuivre l'action éducative lorsque l'élaboration de la pratique se fait par le biais des observations du quotidien, par les échanges, par le dialogue, par le partage ? Comment s'improviser enseignants, pour limiter les effets du décrochage et maintenir à minima le goût pour les apprentissages ? Comment faire pour aider ces familles victimes de la fracture numérique ? Comment accompagner ces familles face à la peur de la maladie, la crainte de l'isolement, la colère vis-à-vis de la restriction des libertés, l'incertitude face au lendemain ?

Les professionnels ont également dû composer avec leurs propres inquiétudes et questionnements. Ils ont parfois été frustrés de ne pouvoir faire plus, devant souvent se contenter des petites avancées. Visio-conférences et appels téléphoniques ont temporairement remplacé les entretiens et accompagnements au quotidien.

2021 marque la fin de notre période de prise de repère au regard des changements et de la mutualisation du site de Vernay.

En 2021, nous allons reprendre le travail de cotation de l'évaluation interne afin de construire un plan continu d'action d'amélioration de la qualité.